

TARIFS DU CNF pour la saison 2022 /2023

La saison commence le 1er septembre et se termine le 31 août de l'année suivante

Sauf dans les cas prévus ci-dessous,

- > L'inscription se fait toujours pour une saison complète quelle que soit la date d'inscription.
- > Aucune demande de remboursement ne sera acceptée en cours de saison même dans le cas de situations météorologiques ou fluviales défavorables à la pratique de l'aviron.

	TARIF pour le renouvellement d'une inscription		TARIF pour une 1ère inscription au CNF			
	Mineurs et étudiants < 30 ans	Majeurs	Mineurs et étudiants < 30 ans		Majeurs	
Lieu de résidence	Neuilly ou autres	Neuilly ou autres	Neuilly	autres	Neuilly	autres
Droit d'adhésion			100 €	150 €	200 €	250 €
Cotisation annuelle	230 €	460 €	230 €	230 €	460 €	460 €
Licence FFA & frais associés	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €
TOTAL à régler	290 €	520 €	390 €	440 €	720 €	770 €

N.B. Pour une personne licenciée FFA dans un autre club cette saison (statut de cotisant), déduire la licence & frais associés.

Réduction familles nombreuses (parents et enfants directs) :

- > -10% sur le total à régler pour 3 membres d'une même famille
- > -20% sur le total à régler pour 4 membres et plus d'une même famille

Cas donnant droit à une réduction de cotisation annuelle pour une inscription en cours d'année :

- > 1ère inscription au CNF d'une personne ayant déjà pratiquée l'aviron dans un club en France ou à l'étranger
- > Retour de province ou de l'étranger d'un ancien membre du CNF non inscrit la saison précédente
- > Personne dans l'impossibilité de pratiquer l'aviron en début de saison pour des raisons médicales

Le montant de la réduction sur la cotisation annuelle est de 25% à partir du 1er janvier et de 50% à partir du 1er avril :

TOTAL à régler à partir du 1/1	232,50 €	405,00 €	332,50 €	382,50 €	605,00 €	655,00 €
TOTAL à régler à partir du 1/4	175,00 €	290,00 €	275,00 €	325,00 €	490,00 €	540,00 €

Cas donnant droit à un remboursement partiel de l'inscription en cours d'année :

- > Mutation professionnelle ou déménagement hors de la région parisienne, attestation à l'appui
- > Incapacité de pratiquer l'aviron pour des raisons médicales

Le remboursement ne porte que sur la cotisation annuelle (droit d'adhésion, licence & frais associés non remboursables)

Il est calculé au prorata des mois entiers restant dans la saison. Plus de remboursement à partir du 1er mai.

AUTRES TARIFS

Tarif "expatriés" : 120 € licence FFA incluse

- > Ce tarif concerne les adhérents du CNF séjournant en province ou à l'étranger pendant toute la saison et qui souhaitent garder un lien avec le club et venir ramer lors d'un séjour occasionnel dans la région parisienne

Tarif des stages "découverte" adultes 2022 : 120 € pour trois séances.

- > 50% de ce montant est déductible du montant de la cotisation annuelle si inscription avant le 1er décembre

Tarif des stages "découverte" jeunes 2022 : 75 € pour trois séances.

- > Pas de déduction sur la cotisation annuelle

Location d'un vestiaire (en fonction des disponibilités - priorité aux bénévoles et compétiteurs) : 30 €

Jeunes pratiquant les activités via leur collège (ex. les Bouvets) : 150 € + licence & frais s'ils s'inscrivent en compétition